

# **Le Havre aux Maisons (Iles de la Madeleine) : incidences locales du développement du capitalisme**

Claude Bariteau

Volume 2, numéro 2, 1978

Corps différents / Portugal Ojibwa / Homosexualité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000883ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000883ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bariteau, C. (1978). Le Havre aux Maisons (Iles de la Madeleine) : incidences locales du développement du capitalisme. *Anthropologie et Sociétés*, 2(2), 23–50. <https://doi.org/10.7202/000883ar>

---

# INCIDENCES LOCALES DU DÉVELOPPEMENT DU CAPITALISME

## Le Havre aux Maisons (Îles de la Madeleine)

---

**Claude Bariteau**



La technologie influence l'organisation et l'orientation de l'activité d'une société. En anthropologie, ce phénomène est surtout connu depuis les travaux de Sharp (1952) et Salisbury (1962). Il a toutefois donné lieu à une production visant beaucoup plus à souligner les avantages (Dalton 1971) de l'adoption de certaines techniques qu'à faire ressortir les incidences intégratrices de leur pénétration. En effet, mises à part les recherches de Sahlins (1972) sur les contraintes culturelles des choix technologiques et des effets souvent néfastes de l'insertion de techniques occidentales au sein des populations autochtones, les anthropologues, jusqu'à tout récemment, ont principalement cherché à expliquer certains blocages ou à en justifier parfois le rationnel (Cancian 1966, Cook 1966) tout en inventant, par ailleurs, une anthropologie appliquée humaniste dont la mission est d'atténuer si possible les effets perturbateurs causés par diverses innovations.

En réalité, il aura fallu une remise en question de l'anthropologie par les peuples étudiés et une réorientation majeure de son approche pour que ce phénomène soit abordé en liaison avec l'essor du capitalisme mondial et les différentes phases de sa pénétration dans les communautés locales. A cet égard, même s'il n'existe pas encore une théorie des relations entre les rapports de production et les forces productives, les contributions des anthropologues marxistes, en particulier Meillassoux (1964:74), Godelier (1973) et Rey (1973), pour ne citer que ceux-ci, ont favorisé une meilleure compréhension des liaisons entre l'emploi de techniques nouvelles et l'articulation de modes de production par l'intermédiaire d'alliances diverses, complétant ainsi les apports judicieux de Barth (1963) et rapprochant la perspective anthropologique des courants actuels de pensée autour de l'échange inégal (Bettelheim 1972), du développement du sous-développement (Frank 1972, Amin 1976) et de la dépendance (Cardoso 1972, Dos Santos 1971).

D'une certaine façon, ces auteurs ont montré que des changements technologiques ne sont pas neutres et véhiculent beaucoup plus qu'un accroissement de la productivité. Sans entrer dans des explications chiffrées

sur la portée économique de certaines modifications, le but de cet article est d'illustrer, à l'aide de l'étude d'un cas, que le développement régional à l'époque actuelle du capitalisme monopoliste engendre des luttes locales pour en contrer les effets et produit néanmoins des changements structuraux importants dont les conséquences apparaissent dans la composition des classes et groupes sociaux ainsi que dans les alliances en vue de réorienter l'activité locale. Le cas choisi est celui de la municipalité du Havre-aux-Maisons aux Iles de la Madeleine<sup>1</sup>. Il nous permettra de montrer, comme l'a fait récemment Braverman (1976), qu'aux changements technologiques sont intimement associés des modifications qui se répercutent ultérieurement sur l'exercice du pouvoir au sein d'une communauté donnée.

Les incidences politiques de ces changements seront examinées en conclusion de ce texte à la lumière de quelques auteurs. Soulignons, dès à présent, que nous ferons appel au cadre théorique marxiste mis au point par Poulantzas (1972) tout au cours de notre démonstration. A notre avis, son application à une population insérée depuis longtemps au sein du capitalisme ne saurait créer de difficultés majeures. Quant au concept de développement, ainsi que nous l'avons déjà souligné (Bariteau 1977), il sera utilisé pour signifier la mise en place d'une nouvelle organisation socio-économique manifestant des changements dans les rôles économiques et socio-politiques assumés par les classes et groupes sociaux dans les différentes sphères de la réalité sociale.

## ▣ Le Havre-aux-Maisons et l'archipel madelinot

La municipalité du Havre-aux-Maisons n'a jamais été isolée et autarcique. Elle a constamment entretenu des relations avec les autres municipalités de l'archipel madelinot et a partagé avec ces dernières une histoire commune fortement influencée par les changements politiques et économiques qui se sont manifestés de façon périodique dans la partie Est de l'Amérique du Nord.

Cette municipalité comprend la population qui vit sur l'île Allright, l'une des îles centrales de l'archipel madelinot, l'autre étant l'île du Cap aux Meules à laquelle elle est reliée par un pont depuis 1930. Territoire québécois d'une superficie de 50,000 acres sis au centre géographique du Golfe St-Laurent<sup>2</sup>, cet archipel regroupe une population en majorité de descendants d'Acadiens dont la principale occupation est la pratique de la pêche.

La présence d'un nombre relativement élevé d'embarcations de pêche dans les différents havres des Iles de la Madeleine en témoigne. En réalité, l'exploitation des richesses marines a constitué depuis toujours la principale activité économique des Madelinots. Cependant, cette exploitation s'est mariée avec celle de l'agriculture. L'habitat actuel en témoigne. Les maisons

sont réparties ici et là, tantôt en rangs serrés ou groupées pour former des figures géométriques très souvent triangulaires, tantôt éloignées des routes et perchées sur des collines retirées. Les terres sur lesquelles elles se retrouvent sont de toutes les dimensions et de toutes les formes possibles. Toutes reliées par de nombreuses routes, elles s'étendent pour la moitié d'entre elles, sur un à dix acres (0.45 à 4.5 ha), certaines ayant par contre plus de cent acres (45 ha) de superficie. Au Havre-aux-Maisons la moyenne se situe entre quatorze et dix-huit acres et plus de cent propriétaires se les partagent en y pratiquant une agriculture de subsistance pour la majorité d'entre eux.

La dispersion des maisons et la géographie des lopins de terre découlent d'une tradition éprouvée que seuls des changements récents ont perturbée. Selon Falaise (1959), les premiers occupants se sont taillés des domaines de 200 à 300 acres au fond des anses où leurs barques pouvaient trouver un abri sûr. Une partie du terrain était soigneusement cultivée, une autre servait de pâturage et le reste constituait une réserve de bois. Ainsi regroupés en petits noyaux, les premiers occupants ont légué à leurs enfants des parcelles de leur domaine, ce qui a favorisé un morcellement rapide des terres sans trop de délimitation formelle: parfois, le fils s'installait près de la maison paternelle, parfois derrière afin d'être à proximité du bois de chauffage. A la suite d'un aménagement du domaine familial, les jeunes ménages se sont implantés au centre des îles où, dans certains cas, furent érigées les nouvelles églises.

Dans l'ensemble, l'habitat actuel de l'île Allright témoigne de ce même processus. On y découvre quatre agglomérations qui s'étendent autour d'un noyau central récemment aménagé, composé de l'église, l'école primaire, la caisse populaire, le magasin coopératif et divers autres services. Comme ailleurs aux Iles de la Madeleine, ces quatre agglomérations correspondent aux premiers endroits occupés: le Havre-aux-Maisons — il s'agit du canton — qui englobe la Pointe et la Petite Baie, la Pointe Basse que certains résidents divisent en Pointe Basse-Est et Pointe Basse-Ouest, le Cap Rouge et la Dune du Sud.

Les agglomérations constituent les cantons de la municipalité du Havre-aux-Maisons. Hier encore, ils possédaient différentes institutions (école primaire, quai, usine de transformation, bureau de poste, etc.) qui, sous l'effet de la centralisation de certains services, ont été réaménagées de telle sorte que de nouveaux traits semblent se manifester: concentration à la Pointe des activités de la pêche au homard et des installations touristiques, aéroport régional, parc et plage municipale à la Dune du Sud, exploitation de carrières et enclos quasi communautaire à la Pointe Basse et dans les Buttes, construction d'habitations nouvelles au Cap Rouge et à la Pointe qui rivalisent avec le développement urbain que plusieurs voulaient davantage centraliser.

Si le milieu et l'habitat du Havre-aux-Maisons s'apparentent à ceux des autres îles habitées (Havre Aubert, Cap-aux-Meules, Pointe-aux-Loups, Grosse Ile, Grande Entrée et Ile d'Entrée), il en est de même de la population. La majorité (94.1%) des Madelinots sont de langue française et de religion catholique; les autres, 5.9%, sont des anglophones protestants. En 1971, cette population se chiffrait à 13,250 personnes regroupées au sein de huit municipalités. Deux de ces municipalités, Ile d'Entrée et Grosse Ile, comprennent la population de langue anglaise. Au Havre-aux-Maisons, on ne trouve pas de famille de langue maternelle anglaise.

Selon le recensement de 1971, 48.9% de la population totale des Îles de la Madeleine habite l'île du Cap aux Meules. Depuis le début du peuplement de l'archipel madelinot, cette île a connu un accroissement démographique accéléré lors de la transformation du canton de Cap-aux-Meules en un centre d'affaires et de services. Ainsi, alors que la population de l'île Allright passait de 838 à 2212 entre 1871 et 1971, celle de l'île du Cap aux Meules passait de 1052 à 6510 personnes pour la même période.

L'augmentation de la population globale des Îles de la Madeleine est le résultat d'un long processus. En 1798, il y avait seulement cinq cents personnes. De 1798 à 1809, le nombre de familles diminue de 100 à 68. En 1831, on y trouve 195 familles dont 20 de langue anglaise. De 1824 à 1851, la population des Îles de la Madeleine s'accroît de façon naturelle puisque, durant cette période, l'immigration est presque nulle comme l'a souligné Lachapelle (1970). Entre 1851 et 1871, le rythme de croissance diminue sous l'influence directe d'une forte émigration vers la Côte Nord. De 1871 à 1881, ce rythme s'accélère pour ensuite diminuer sensiblement, connaître un nouvel élan entre 1891 et 1901 et s'affaiblir jusqu'en 1951-56, période pendant laquelle le taux d'accroissement s'élève. Par la suite, ce taux s'est affaibli. Au Havre-aux-Maisons, mises à part quelques nuances<sup>3</sup>, l'on retrouve des caractéristiques identiques.

La population actuelle des Îles de la Madeleine provient d'un peuplement qui s'est effectué à partir de 1763 principalement par des Acadiens qui ont fui leurs demeures afin d'échapper à la vague de déportation qui sévissait en Acadie à l'époque<sup>4</sup>. Les premiers habitants se sont implantés aux Îles de la Madeleine au moment où l'archipel relevait de Terre-Neuve. Ils furent engagés par un ancien compagnon d'armes de Wolfe, Richard Gridley, qui installa au Havre-Aubert un poste de pêche et de chasse à la vache marine selon la méthode féodale qui prévalait alors. D'autres Acadiens se sont greffés à ces premiers habitants<sup>5</sup> mais le plus gros contingent d'immigrants est venu de Miquelon en 1792<sup>6</sup> sous l'égide de l'abbé Allain. Après l'implantation de ces derniers, le Havre-aux-Maisons a reçu de nouveaux immigrants entre 1800 et 1900 en provenance surtout du Québec<sup>7</sup> alors que d'autres municipalités connaissaient un accroissement de la population anglaise dont la venue fut favorisée par Coffin, devenu seigneur propriétaire de l'archipel madelinot en 1798 en guise de remerciement pour services rendus à la couronne britannique à titre de capitaine dans la marine royale.

Avant la concession des Iles de la Madeleine à Coffin, ce territoire a été transféré à la province de Québec en 1774 et fut utilisé par les pêcheurs américains, ce qui favorisa la pratique du troc avec les habitants. Durant les années qui ont suivi l'imposition d'un régime féodal de tenure foncière, la venue de Coffin en 1806 comme celle de Mgr Plessis en 1811 l'a confirmé, la pêche en goélettes a pris racine notamment au Havre-aux-Maisons où les marchands furent en quelque sorte neutralisés dans leur désir d'avoir des pêcheurs captifs à leur solde. Même le percepteur de douane implanté à Havre-Aubert en 1811 rencontra beaucoup de difficultés à exercer son autorité.

Ce dernier et les marchands établis aux Iles de la Madeleine se sont plaints des désavantages causés par le commerce "illicite" pratiqué entre les pêcheurs locaux et étrangers. Le capitaine Baddeley fut envoyé aux îles pour y faire enquête en 1831. Ses recommandations eurent des suites. En 1840, une école fut construite à Havre-Aubert. Peu de temps après, à la faveur de la Convention de 1841, une cour fut érigée et un conseil municipal composé d'étrangers fut créé en 1847. De plus, diverses mesures favorables à l'agriculture furent mises de l'avant afin de faciliter la sédentarisation des habitants. En renforçant le pouvoir des marchands étrangers, ces mesures provoquèrent ce que les historiens ont appelé le "petit dérangement": entre 1848 et 1850, plusieurs habitants quittent les Iles de la Madeleine.

Ce départ suscite la curiosité des autorités québécoises. En 1850, elles envoient Jos Bouchette pour analyser la situation. Il recommande la création d'un service de protection pour consolider les décisions du conseil municipal. Inauguré en 1852, ce service réanime l'hostilité entre des pêcheurs étrangers et des marchands tout en renforçant le pouvoir du seigneur. Un autre groupe de Madelinots quitte alors les Iles de la Madeleine. La transformation de certains militaires en professeurs et la venue d'enseignants de Québec entre 1850 et 1875 ne changent rien à la situation.

Avec la Confédération, le service de protection passe sous la juridiction canadienne. Le Gouvernement du Québec ne se manifeste alors aux Iles de la Madeleine que par le biais de l'agriculture et la mise sur pied de nouvelles institutions liées à l'enseignement et aux affaires municipales. Les pêcheries ne font plus partie de ses prérogatives. Depuis déjà 1856, la majorité des transactions se font avec Halifax en Nouvelle-Ecosse. La crise mondiale de 1871 viendra en quelque sorte renforcer l'hégémonie des Maritimes. Les propriétaires de goélettes, pêcheurs de morue, en seront les plus affectés. Au Havre-aux-Maisons, ce sera le moment des décisions importantes. Certains opteront pour le cabotage, d'autres pour le commerce alors que la majorité s'adonnera à la pêche côtière dont l'essor grandissant aux Iles de la Madeleine fut accentué par l'implantation d'entreprises en provenance des Maritimes. Parallèlement, une commission scolaire sera créée en 1864, un conseil municipal en 1875 et une école secondaire pour jeunes filles en 1877 dans le but de former des institutrices.

En d'autres termes, la stratégie de sédentarisation mise de l'avant à Havre-Aubert trente ans plus tôt fut déployée au Havre-aux-Maisons avec, en guise de consolation, un couvent que les habitants ont construit. Toutefois, quelques années plus tard, des Madelinots descendants de propriétaires de goélettes, éduqués aux Îles de la Madeleine, commencent à manifester un peu plus d'autonomie. Certains ont remplacé des entrepreneurs étrangers tandis que d'autres ont pris le contrôle de divers postes importants. L'on assiste alors à l'affirmation d'une petite bourgeoisie professionnelle qui, alliée aux entrepreneurs locaux représentant la moyenne bourgeoisie québécoise d'alors, devient de plus en plus agressive envers le seigneur<sup>8</sup> des îles de la Madeleine tout en cherchant à tirer profit des subsides gouvernementaux.

Un nouveau pouvoir fait son apparition. Il est officialisé par la formation d'un comité autonome en 1895<sup>9</sup> et le rachat des terres par le Gouvernement du Québec en 1898. Sur le plan économique, il donne lieu à la consolidation du pouvoir des marchands-entrepreneurs qui, à la faveur d'intégrations technologiques facilitées par des mesures gouvernementales (financement, etc.), contrôlent toute l'activité économique de l'archipel madelinot. Sur le plan politique, ce nouveau pouvoir favorise la création d'une école secondaire pour garçons au Havre-aux-Maisons, l'implantation de médecins sur les principales îles, l'amélioration du transport maritime, etc. Même si ces mesures sont liées à des municipalités, elles ont quand même une visée régionale car elles contribuent à minimiser l'influence du Havre-Aubert, chef-lieu d'alors, à la faveur du canton de Cap-aux-Meules où se retrouvent la firme Leslie, un quai maritime et une banque.

La crise de 1929 ébranle les assises du pouvoir détenu par les marchands-entrepreneurs. De nouvelles entreprises voient le jour. Contrôlées par des pêcheurs qui s'inspirent de la formule coopérative proposée par le mouvement d'Antigonish, elles deviennent des rivales des firmes appartenant aux marchands-entrepreneurs qui ont réussi à contrer les difficultés causées par la crise. Sous l'impulsion des politiques gouvernementales appropriées, les promoteurs de cette formule cherchent à déborder le cadre des activités locales et celui de la pratique de la pêche. Un début de régionalisation des activités économiques liées à la pêche se fait sentir parallèlement à l'émergence de nouvelles coopératives: caisse populaire, magasin coopératif, coopérative de transport maritime, coopérative d'électricité.

Cet essor coopératif ne minimise aucunement le caractère régional de Cap-aux-Meules. La construction à Lavernière d'une école secondaire pour garçons, la confection d'un réseau routier et de ponts, l'érection d'un hôpital en 1935 et la mise sur pied d'un centre social à cet endroit au moment où se multiplient les coopératives en témoignent. Qui plus est, la concentration de certaines opérations des coopératives de pêche à la suite de l'achat de la firme Leslie par ces dernières, comme la centralisation des opérations de la coopérative d'électricité et de la coopérative de transport maritime, accentuent même ce mouvement de régionalisation.

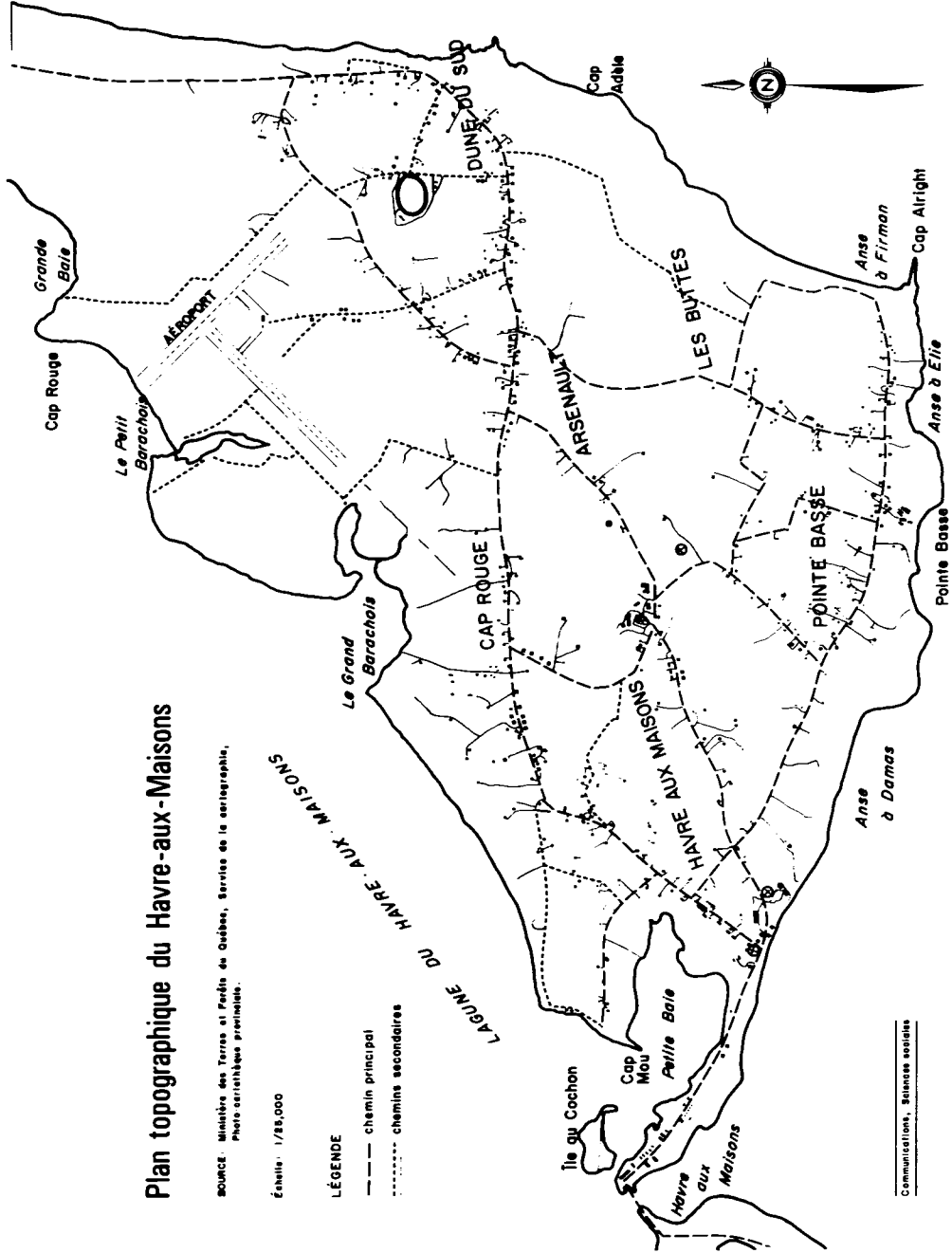
# Plan topographique du Havre-aux-Maisons

SOURCE: Ministère des Terres et Forêts du Québec, Service de la cartographie, Photo aériennes proximales.

Échelle: 1/75,000

## LÉGENDE

- chemin principal
- - - chemins secondaires



Communications, Réseau scolaire



Au moment où les marchés américains sont ouverts aux produits canadiens de poisson congelé, les coopératives de pêche se butent à certaines difficultés financières. Une filiale américaine s'implante alors à Cap-aux-Meules. Facilitée aussi par des mesures gouvernementales, la venue de cette firme favorise l'apparition graduelle de la pêche hauturière en chalutiers. La venue de cette firme place les coopératives dans une position défensive. Les membres de ces entreprises cherchent à tirer profit de la pêche hauturière, se fusionnent pour regrouper leurs forces et s'intègrent à Pêcheurs-Unis du Québec afin de tenir le coup face à la concurrence. En 1976, devant l'imminence du départ de cette firme, le Gouvernement du Québec s'en porte acquéreur permettant du coup d'assurer la vocation régionale de Cap-aux-Meules qui, depuis 1955, n'a cessé de s'affirmer grâce à la construction d'une multiplicité de commerces, de services privés (banque, téléphone, tourisme, etc.) et gouvernementaux (Poste, Main-d'Oeuvre, Affaires sociales, Pêcheries, etc.).

#### ▣ Développement régional aux Iles de la Madeleine

Bélanger (1968) a mis en évidence les incidences de ces transformations récentes sur la régionalisation de l'activité économique, politique et sociale aux Iles de la Madeleine. S'inspirant de l'explication fournie par Gagnon (1970) pour qui les Madelinots seraient sortis d'une économie de troc grâce aux coopératives pour s'intégrer à une économie de marché où ils furent dépassés par la concurrence, il a décrit les principales phases de ce mouvement de régionalisation qui, à partir de la communauté ou de la paroisse, débouche sur la centralisation dans un organisme extérieur en passant par la création d'associations volontaires, prélude à la mise sur pied d'une fédération qui progressivement les englobe en centralisant les principales opérations.

N'était-ce la référence constante à l'influence externe — les coopératives créées à partir de 1930, les chambres de commerce dès 1953 ou les organismes de participation au Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) découlent selon ces auteurs d'incitation venant de l'extérieur — l'approche de Bélanger (1968) aurait tendance à laisser croire à un aménagement régional du territoire suivant une impulsion générée par la dynamique interne. En réalité, y regarder de plus près, on constate plutôt que le mouvement actuel de régionalisation n'est que le contrepois d'un mouvement de décentralisation qui s'est effectué à partir de Havre-Aubert dès le début de la colonisation de l'archipel madelinot.

En effet, en prenant les paroisses, les commissions scolaires et les municipalités comme témoin de ce double mouvement, c'est davantage une vague de découpage accentué du territoire qui a déferlé sur l'archipel madelinot: on a assisté en quelque sorte à un foisonnement multiple de diverses institutions au sein de chaque île alors que simultanément se

manifestait un morcellement graduel des terres occupées. Situé dans le temps, ce mouvement apparaît nettement relié à la période qui fut marquée par la fin de la pratique de la pêche en goélettes et le début de l'implantation de petites entreprises liées à la pêche côtière<sup>10</sup>.

Si tel a été le cas entre 1860 et 1900, période durant laquelle le Gouvernement du Québec met l'accent sur l'essor de l'agriculture et permet le rachat des terres, on peut facilement supposer que les mécanismes actuels de régionalisation, explicites au niveau de l'éducation et de certains organismes socio-économiques des Iles de la Madeleine selon Bélanger, n'émanent pas nécessairement des paroisses mais beaucoup plus d'un mouvement centrifuge mis en branle par des mesures gouvernementales (routes, hôpital, etc.) pour contrer les effets de la crise de 1929 et fortement accentué par la pratique de la pêche hauturière sous l'impulsion d'une firme multinationale.

Les changements technologiques liés à la production de poissons congelés (usine de transformation impliquant un nombre élevé de travailleurs, unités de pêche à rayonnement plus grand possédant des cales réfrigérées, entrepôt frigorifique, six ouvriers pour un pêcheur en 1966 et presque une vingtaine en 1973 à la suite de l'introduction de nouveaux chalutiers, etc.) expliqueraient l'accent mis sur les mesures de régionalisation. Le procès de travail de la pêche hauturière modifie en fait le mode de vie des Madelinots tel qu'il se présentait en 1950. Les pêcheurs hauturiers comme les travailleurs d'usine ne s'adonnent plus à la pratique d'une agriculture de subsistance complémentaire à la pêche. De plus, ils ne sont pas liés aux activités de leur milieu d'origine. Tout comme la firme multinationale qui opère au niveau régional – le recrutement de son personnel déborde les cadres d'un canton ou d'une municipalité – ces derniers ont la région comme principal centre de référence, rejoignant ainsi les préoccupations de divers entrepreneurs (commerçants ou autres) ou représentants de la petite bourgeoisie professionnelle pour qui Cap-aux-Meules doit s'affirmer comme centre régional en devenant la plaque tournante de l'ensemble des activités des Iles de la Madeleine.

Pour quiconque connaît la littérature traitant de la pratique de la pêche dans le Golfe Saint-Laurent, une telle hypothèse prend tout son sens à la condition toutefois de l'insérer, à l'instar d'Innis (1941), dans le cadre du développement du capitalisme mondial. En effet, il est possible d'établir des relations précises entre l'essor prodigieux de la pêche en goélettes et celui du capitalisme mercantile, la pêche côtière au XIX<sup>e</sup> siècle et les débuts du capitalisme industriel, la pêche hauturière et le capitalisme monopoliste. Dans cette perspective, pour saisir le sens des mouvements de décentralisation et de centralisation que nous avons évoqués et comprendre l'actuel développement régional, il faut situer toute l'histoire de l'archipel madelinot dans son véritable contexte: celui du développement du capitalisme dans les Maritimes.

De tout temps, l'archipel madelinot a été intégré à des ensembles plus vastes, des formations sociales, qui ont exercé une influence prépondérante sur ce qui s'est passé dans le Golfe Saint-Laurent. Oublier cet aspect conduit à des explications simplistes. La venue de Gridley ne peut pas être dissociée de la participation de la Nouvelle-Angleterre à l'évincement des Français en Acadie et au Québec lors de la conquête de 1760. L'envahissement des eaux limitrophes de l'archipel madelinot par des pêcheurs américains ne saurait être séparé des séquelles de la guerre de l'indépendance américaine. Il en est de même de la concession faite à Coffin dont l'explication renvoie à la fois aux pratiques en vigueur sous Lord Dorchester dans la colonie du Bas-Canada et aux stratégies déployées par les dirigeants coloniaux pour intégrer les loyalistes fuyant les Etats-Unis et contrer tout mouvement d'émancipation chez les francophones conquis surtout depuis l'arrivée d'immigrants de Miquelon. A cet égard, la venue de Mgr Plessis en 1811 est révélatrice beaucoup plus des rapports entre le haut clergé et le régime colonial qu'avec les Madelinots<sup>1 1</sup>.

Toujours dans cette perspective, la mise sur pied d'un service de protection n'a d'égal que le désir du gouvernement de l'époque d'assurer son emprise sur la population locale, en particulier les pêcheurs en goélettes, afin de garantir un revenu stable aux commerçants déjà établis aux Iles de la Madeleine. Le rapport de Baddeley (1838) est des plus élogieux en ce sens et permet de comprendre la véritable portée du "petit dérangement" de 1850 comme le déplacement vers la Côte Nord d'une partie importante de la population des Iles de la Madeleine, au moment où l'archipel madelinot est envahi par des firmes de la Nouvelle-Ecosse immédiatement après l'entrée de cette province dans la Confédération, et le maintien du service de protection sous l'égide du Gouvernement canadien.

La colonisation des terres de l'intérieur ne serait qu'un effet local — il a été cependant identique dans tout l'est du Canada — d'une phase précise du développement du capitalisme dans cette région, phase qui aurait conduit à l'établissement d'un système de troc que même diverses mesures de stabilisation comme le regroupement des ventes ne purent véritablement corriger tellement toute la production locale était articulée à un faible marché intérieur et à des marchés extérieurs en net déclin. L'apparition de coopératives à la suite de la crise de 1929 prend alors tout son sens et l'on comprend facilement que des firmes multinationales se soient implantées dans la région dès l'ouverture du marché américain aux produits canadiens.

Vus sous cet angle, les différents moments de l'histoire des Iles de la Madeleine se révèlent comme étant reliés aux diverses phases de la pénétration du capitalisme telles qu'identifiées par Rey (1973): a) une première phase de contact sans briser le mode de production local, b) une seconde phase où il y a accaparement du principal secteur de production et c) une troisième phase durant laquelle l'ensemble des procès de production

est intégré au capitalisme. Suivant ce modèle, les Iles de la Madeleine auraient connu divers régimes témoignant d'une façon particulière de chacune de ces phases<sup>1 2</sup>.

En effet, la venue de Gridley comme celle de Coffin constituent, somme toute, deux moments typiques du colonialisme à l'époque du capitalisme mercantile, le système féodal ayant pour objectif d'empêcher l'éclosion de la petite production marchande et d'assurer aux commerçants une production et une main-d'oeuvre sans totalement anéantir la petite production locale, communautaire ou autre. L'implantation de firmes industrielles après la Confédération et, surtout, après la disparition d'entreprises locales issues de la petite production marchande, les goélettes, constitue la deuxième phase de cette pénétration capitaliste. Elle a toutefois connu diverses modalités (entrepreneurs étrangers, entrepreneurs locaux, coopératives, firmes multinationales et firme d'Etat) qui ont témoigné de l'accaparement par des firmes capitalistes des différentes branches de la production locale, éliminant les formes pré-capitalistes et assujettissant de façon graduelle le développement de l'archipel madelinot au développement du capitalisme mondial. Dans ce contexte, les coopératives, ainsi que nous l'avons démontré (Bariteau 1977), pas plus d'ailleurs que les goélettes, n'ont constitué un frein à la pénétration capitaliste car, formes de relais, elles l'ont plutôt accentuée.

Dès lors, le développement régional en cours aux Iles de la Madeleine ne serait que le reflet local de la phase actuelle du développement du capitalisme monopoliste. Ceux qui y participent y seraient fortement articulés comme l'ont été, au cours des phases antérieures, les divers agents locaux ou étrangers du capital. On devrait donc s'attendre à retrouver aux Iles de la Madeleine des représentants des principales classes sociales qui, aux dires de Poulantzas (1972), émergent avec la percée du capitalisme monopoliste d'Etat: la petite bourgeoisie salariée et une fraction locale de la bourgeoisie compradore (la fraction de la bourgeoisie dont les intérêts sont liés au capital impérialiste étranger, voir Poulantzas 1972:18).

Un rapide coup d'oeil sur la structure occupationnelle de la population des Iles de la Madeleine (tableau 1) nous permet de constater la présence d'un nombre élevé de professionnels salariés répartis dans les diverses municipalités. Toutefois, ces derniers semblent davantage concentrés près du village de Cap-aux-Meules où l'on retrouve en majorité des professionnels, ce qui contraste avec la forte proportion des ouvriers d'usine que l'on retrouve à Fatima, lieu d'où provient la majorité de la main-d'oeuvre salariée à l'emploi des usines de poisson. Ces deux municipalités, Fatima et Cap-aux-Meules, dernières nées aux Iles de la Madeleine, reflètent d'une certaine façon les modifications structurelles suscitées par l'essor de la pêche hauturière, les autres municipalités ayant, à cet égard, subi différemment les effets de cette transformation.

Sans faire une analyse détaillée de la composition des classes — nous en esquisserons les contours en ce qui concerne la population du Havre-aux-

Maisons dans la section suivante — il faut souligner, à la lumière de ces données du recensement de 1971 et des informations que nous avons recueillies sur le pouvoir régional aux Iles de la Madeleine (Bariteau 1970), que l'on retrouve, notamment à Cap-aux-Meules, des représentants locaux et étrangers qui occupent des postes de direction d'entreprises contrôlées par des firmes multinationales (bourgeoisie compradore) ainsi qu'un nombre important d'entrepreneurs opérant dans le commerce, les services et le tourisme (moyenne bourgeoisie).

Par rapport aux périodes antérieures du développement historique des Iles de la Madeleine, la présence de ces derniers constitue un signe évident de la réalisation de transformations profondes dans l'activité économique locale. En effet, avant l'apparition de ces agents, on retrouvait aux Iles de la Madeleine, en particulier sous le régime des coopératives (1930-1955), une moyenne bourgeoisie dans la production à côté d'une petite bourgeoisie professionnelle dans les services tels la santé, l'éducation, l'Église, etc., qui se partageaient localement le pouvoir, les pêcheurs, les agriculteurs, les artisans, les aide-pêcheurs et les femmes n'ayant, par rapport à ceux-ci, qu'un pouvoir minime. A l'occasion de la crise de 1929, l'alliance entre la moyenne bourgeoisie et les représentants de la petite bourgeoisie professionnelle s'est en quelque sorte scindée à la faveur d'un rapprochement entre ces derniers et les pêcheurs.

Ce rapprochement, favorisé par le clergé et des hommes politiques, a facilité l'essor des coopératives engendrant même un nouveau groupe de petits bourgeois, les gérants de coopérative qui, sans être propriétaires des moyens de production — ceux-ci appartiennent aux membres — ont un pouvoir réel sur une entreprise. Sous l'effet de mesures visant à consolider l'emprise des coopératives, ces derniers ont même augmenté leur pouvoir s'alliant, via les coopératives d'électricité et de transport, à des membres de la moyenne bourgeoisie contre lesquels les pêcheurs avaient lutté pour mettre sur pied une coopérative de transformation et d'écoulement du produit de leur pêche.

Avec la venue à Cap-aux-Meules d'une firme multinationale, cette alliance s'est en quelque sorte consolidée d'autant plus que les mesures gouvernementales ont favorisé la concentration à cet endroit de plusieurs activités. Ainsi, de nouvelles entreprises ont vu le jour: compagnie de distribution de gazoline, d'assurance, de finance, d'après de pêche, de vente d'automobiles, de transport, de communication, de commerce (magasin à rayons, garage, pharmacie, restaurants, hôtels, centre d'achat, etc.), de construction, etc. De plus, de nouveaux services gouvernementaux se sont ajoutés à ceux déjà en place: services d'aide sociale, bureau de placement, école régionale, voirie, police, etc., au moment où l'on assistait partout sur les Iles de la Madeleine à une sécularisation croissante des services de santé et d'enseignement, à une réorientation de la pêche côtière vers une plus grande spécialisation, à la syndicalisation de certains groupes de travailleurs, etc.

TABLEAU 1

Population active des Iles de la Madeleine selon le sexe, les municipalités et les catégories du recensement de 1971

Catégories du recensement	H.M.**		I.E.		H.A.		B.		C.M.		E.N.		F.		G.I.		G.E.		I.M.		
	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	h	f	
Direction, administration, professionnel*	5				5	5	5	5	15	10	10		15	5			5			60	25
Enseignement et services connexes	5	25	5	5	10	15	5	5	25	25	65		15	25		5		15	65	180	
Médecine et santé		10		10		5					10							5		10	90
Professions socio-culturelles	5				5				10	5	10		5	5					40	10	
Travail clérical et connexes	15	20			20	5	5	20	15	25	25	30	35	25			10	10	125	135	
Commerce	30				20	10	15		60	20	20	20	35	5				10	190	65	
Services	10	20			10	15	5	10	15	20	35	40	15	55			10	15	100	180	
Agriculture et horticulture											10		20							30	
Autres professions primaires**	105	5	15		75	105	105		15		130		100	10		70	145		760	15	
Traitement des matières premières	15	20			60	60	85	65	5	5	65	25	70	70		5	25	30	330	290	
Usinage, fabrication, montage	30				10		5		20		35		30				5		135		
Construction	40				15		30		10		50		75				10		230		
Transport	60		10		15		35		5		25		65			10	20		245		
Autres professions	90	15			15		20		20		50		45	5			10	10	250	40	
Professions non déclarées	35	10	40	5	10	10	30	35	30	20	75	20	45	50	5	5	5	5	275	160	
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>125</b>	<b>70</b>	<b>20</b>	<b>270</b>	<b>125</b>	<b>345</b>	<b>135</b>	<b>220</b>	<b>150</b>	<b>580</b>	<b>220</b>	<b>570</b>	<b>280</b>	<b>100</b>	<b>35</b>	<b>245</b>	<b>100</b>	<b>2835</b>	<b>1190</b>	

\* Les données du recensement ont été arrondies par tranche de cinq.

\*\* H.M.: Havre aux Maisons; I.E.: Ile d'Entrée; H.A.: Havre Aubert; B.: Bassin; C.M.: Cap aux Meules; E.N.: Etang du Nord; F.: Fatima; G.E.: Grande Entrée; I.M.: Iles de la Madeleine.

\*\*\* Les autres professions primaires incluent presque exclusivement la pêche.

**TABLEAU 2**

**Lieu de travail des hommes et des femmes résidant au Havre aux Maisons selon les catégories d'emploi (1971)**

Catégories d'emploi	HOMMES						FEMMES					
	Total		Havre aux Maisons		Cap aux Meules		Total		Havre aux Maisons		Cap aux Meules	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Pêche*	142	37.3	99	26	43	11.3	—	—	—	—	—	—
Construction**	69	18.0	49	12.9	20	5.3	—	—	—	—	—	—
Transformation	46	12.1	31	8.1	15	3.9	34	26.4	24	18.6	10	7.7
Commerce	16	4.0	10	2.6	5	1.3	17	13.2	7	5.4	10	7.7
Services***	57	15.0	9	2.4	48	12.6	77	59.7	52	40.4	25	19.5
Transport****	52	13.6	29	7.6	23	6.0	1	.7	1	.7		
<b>Total</b>	<b>381</b>	<b>100</b>	<b>227</b>	<b>59.6</b>	<b>154</b>	<b>40.4</b>	<b>129</b>		<b>84</b>	<b>65.1</b>	<b>45</b>	<b>34.9</b>

\* Les aides-pêcheurs étudiants, une trentaine, ne sont pas comptés. Ils travaillent tous au Havre aux Maisons durant la saison du homard.

\*\* En 1971, plusieurs constructions importantes furent réalisées au Havre aux Maisons, d'où le nombre élevé des travailleurs de la construction auxquels se sont greffés des pêcheurs côtiers après la saison de la pêche. Pour les fins du tableau, nous avons inscrit ces derniers dans la catégorie "pêche".

\*\*\* Nous avons intégré 9 aides-ménagères à cette catégorie.

\*\*\*\* Plusieurs personnes inscrites dans cette catégorie peuvent travailler sur l'ensemble de l'archipel madelinot, notamment les camionneurs.

**TABLEAU 3**

**Répartition des prêts effectués par la Caisse  
Populaire du Havre aux Maisons selon différentes  
catégories d'usages  
(1971)**

Catégories d'usages	Prêts selon les années				1941		1952		1960		1968	
	% des prêts effectués	% des sommes prêtées	% des prêts effectués	% des sommes prêtées	% des prêts effectués	% des sommes prêtées	% des prêts effectués	% des sommes prêtées	% des prêts effectués	% des sommes prêtées	% des prêts effectués	% des sommes prêtées
	<b>Sous-catégories d'usages</b>											
	— consommation	21.3	14.5	19.0	3.8	40.1	8.7	5.0	13.5	8.7	13.5	5.0
	— immobilisation	11.0	8.0	32.0	33.1	21.4	17.0	40.6	26.0	17.0	26.0	40.6
	— remboursement	33.4	19.0	7.0	1.8	9.2	14.0	10.7	18.2	14.0	18.2	10.7
	— transport, santé, éducation	9.3	5.5	2.0	1.3	7.3	3.8	14.4	22.3	3.8	22.3	14.4
	<b>Sous-Total</b>	75.0	47.0	60.0	40.0	78.0	43.5	70.7	80.0	43.5	80.0	70.7
	— pêche	8.2	5.0	26.0	19.1	16.5	22.8	14.9	12.5	22.8	12.5	14.9
	— agriculture	14.0	11.0	6.0	1.3	2.0	1.5	2.5	3.0	1.5	3.0	2.5
	— travaux divers	22.2	16.0	2.0	1.9	18.5	24.3	4.3	2.5	24.3	2.5	4.3
	<b>Sous-Total</b>			34.0	22.3	18.5	24.3	21.7	18.0	24.3	18.0	21.7
	— publiques	1.0	9.0	.8	19.0	2.1	30.0			30.0		
	— coopératives	1.8	28.0	.8	.2	1.4	2.2	7.6	2.0	2.2	2.0	7.6
	— privées	20.0	37.0	6.0	37.7	3.5	32.2	7.6	2.0	32.2	2.0	7.6
	<b>Sous-Total</b>			100.0	100.0	100.00	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
	<b>Total</b>	100.0	100.0	100.0	100.0	100.00	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0



**TABLEAU 4**

**Pourcentage de la composition des classes et groupes sociaux  
selon les sexes au Havre aux Maisons<sup>1</sup>  
(1935 – 1958 – 1971)**

Périodes et sexes Classes sociales et groupes sociaux	1935 %		1958 %		1971 %	
	H	F	H	F	H	F
Capitalistes (sous-total)	.6		.5		1.1	
Petite bourgeoisie traditionnelle						
– professionnels	.4	.1	.3	.1	.1	.3
– pêcheurs côtiers	16.0		9.6		5.0	
– pêcheurs hauturiers			.6		.3	
– artisans et agriculteurs	4.5		2.2		.1	
– vente et transport	.9		2.5		2.2	.1
– production familiale <sup>2</sup>	1.1	43.0	1.1	38.5	1.0	28.2
<b>Sous-Total</b>	<b>(22.8)</b>	<b>(43.1)</b>	<b>(16.3)</b>	<b>(38.6)</b>	<b>( 8.7)</b>	<b>(28.6)</b>
Ouvriers						
– production artisanale	15.0		9.5		6.0	
– production industrielle <sup>3</sup>	7.2	+	12.5	+	16.3	.8
– circulation	3.3		2.0		3.3	
<b>Sous-Total</b>	<b>(25.5)</b>		<b>(24.0)</b>		<b>(25.6)</b>	<b>.8)</b>
Petite bourgeoisie salariée						
– professionnels supérieurs	.1		1.4		1.7	
– techniciens, contre-maître	.4	2.5	1.4	3.0	2.8	4.2
– manuels	1.0		1.3	.6	2.8	5.0
<b>Sous-Total</b>	<b>( 1.5)</b>	<b>2.5)</b>	<b>( 4.1)</b>	<b>( 3.6)</b>	<b>( 7.3)</b>	<b>( 9.2)</b>
Autres <sup>4</sup> (sous-total)	2.0	2.0	7.0	5.9	9.8	8.9
<b>Total</b>	<b>52.4</b>	<b>47.6</b>	<b>51.9</b>	<b>48.1</b>	<b>52.5</b>	<b>47.5</b>

1) Ce tableau s'inspire de Légaré (1977). Pour les années '35 et '58, diverses informations (entrevues, données statistiques, etc.) ont servi à la reconstitution des classes et groupes sociaux. Les pourcentages de '71 proviennent de nos données de terrain. Pour chaque année, il y a plus d'hommes que de femmes de recensées parmi la population de 18 ans et plus.

2) A l'instar de Légaré et même si ce regroupement est un peu arbitraire, nous avons placé les ménagères sous cette catégorie.

3) Le signe "+" souligne que des femmes travaillent de façon saisonnière.

4) Cette catégorie comprend les personnes retraitées et les étudiants.

Au cours de ces changements, un nouveau pouvoir s'est manifesté aux Iles de la Madeleine. L'élection, en 1962, du représentant du parti libéral en constitue le signe le plus révélateur. Bien que cet événement nécessiterait une analyse détaillée, on peut dire, de façon sommaire, qu'il résulte d'une alliance entre des représentants de la moyenne bourgeoisie, des membres de la nouvelle petite bourgeoisie et des représentants des firmes étrangères localisés aux Iles. Associés entre eux par l'intermédiaire de la Chambre de commerce, ont réussi à canaliser l'appui des pêcheurs hauturiers et des ouvriers d'usine tout en conservant les groupes sur lesquels ils pouvaient s'appuyer par tradition, le parti libéral ayant depuis longtemps des racines locales.

Sous l'égide de cette alliance nouvelle aux ramifications multiples (appareil d'Etat, gouvernement, firmes étrangères, entreprises locales, cadres intermédiaires, pêcheurs, etc.), l'aménagement régional des Iles de la Madeleine ne pouvait que se consolider. Les divers plans d'aménagement venant du B.A.E.Q. ou d'autres organismes ne servent que de cadre pour orienter et canaliser l'activité madelinienne sous le giron d'une conscience régionale au service de ceux qui en détenaient les leviers. Tout ou presque y passa. Après la pêche, l'enseignement et les services de santé, de loisirs et la culture furent régionalisés sans oublier les Clubs d'Age d'Or et la production artisanale. Dans cette foulée, l'archipel madelinot connut rapidement des transformations diverses dont la pénétration du capitalisme dans des secteurs jusqu'alors négligés fut le phénomène le plus révélateur. Le rachat par le Gouvernement du Québec de la firme multinationale, s'il annonce un changement dans la gestion locale, ne modifie en rien la structure actuelle du pouvoir. Il la confirme.

### **▣ Incidences locales du développement régional**

Puisque des transformations technologiques ont donné une impulsion à un aménagement régionalisé du territoire madelinot et favorisé l'émergence d'une nouvelle alliance locale entre des représentants locaux et étrangers de la moyenne et de la petite bourgeoisie, il devient difficile de prétendre que la technologie est neutre. Au contraire, elle véhicule des rapports de classe et, du coup, amène des perturbations importantes. Dans le cas qui nous préoccupe, celui du Havre-aux-Maisons, c'est ce qui s'est produit. Sous l'effet de la régionalisation de l'activité socio-économique de l'archipel madelinot, cette municipalité, hier encore centre de pêche d'une envergure moyenne au niveau de la transformation, s'est rapidement changée en un sous-centre résidentiel articulé quasi totalement à l'activité de Cap-aux-Meules.

En rejetant l'idée de se lancer dans la pêche hauturière — les premiers essais de ce type de pêche furent réalisés par la coopérative des pêcheurs du Havre-aux-Maisons — les pêcheurs côtiers de cette municipalité ne pré-voyaient certes pas un tel avenir. Ils cherchaient uniquement à défendre leurs

intérêts contre des modifications brusques de leur entreprise. Néanmoins, malgré leur refus, la pêche hauturière fit son apparition. Déjà, la firme multinationale était implantée à cette époque à Cap-aux-Meules. L'essor de ce type de pêche se réalisa dès lors à cet endroit. En d'autres termes, la résistance locale à la pénétration d'un type d'exploitation davantage relié, à l'époque, au capitalisme monopoliste, n'a pas empêché son insertion dans le contexte madelinot.

De plus, en dépit de cette résistance, un nombre important de résidents locaux, notamment des pêcheurs et aides-pêcheurs hauturiers, a participé à l'essor de cette pêche rejoignant ceux qui, à cause de leurs activités quotidiennes au sein d'organismes divers (coopératives ou autres), se rendaient à Cap-aux-Meules pour y travailler. Ces personnes, comme d'autres avant elles, ont ainsi contribué à l'affirmation de Cap-aux-Meules. Cette situation n'est pas récente. On peut la faire remonter jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>1 3</sup>. Cependant, ce n'est qu'avec l'essor de la pêche hauturière que la main-d'oeuvre locale se déplace massivement en direction de Cap-aux-Meules. Quinze années plus tard, en 1971, 40.4% de la main-d'oeuvre masculine et 34.9% de la main-d'oeuvre féminine travaillent à Cap-aux-Meules tout en demeurant au Havre-aux-Maisons (tableau 2). Entre cette date et aujourd'hui, cette proportion a continué de croître.

Signe évident de l'essor prodigieux de Cap-aux-Meules, ce transfert quotidien de main-d'oeuvre s'est davantage manifesté dans la pêche (prise du poisson et transformation) et les services, deux secteurs d'activités qui ont connu une expansion marquée à Cap-aux-Meules. Certains entrepreneurs locaux ont même décidé de s'implanter à Cap-aux-Meules afin de tirer profit de ce centre d'affaires, drainant ainsi diverses activités qui, auparavant, s'effectuaient au Havre-aux-Maisons sur une échelle réduite. D'autres, par contre, ont réorienté leurs activités selon l'axe régional tout en demeurant localisés au Havre-aux-Maisons pour l'ensemble de leurs activités. Ce sont surtout les entrepreneurs issus de la pêche.

Quoi qu'il en soit, les relations entre Havre-aux-Maisons et Cap-aux-Meules durant cette phase de pénétration accentuée du capitalisme par l'intermédiaire de la régionalisation de l'économie locale ont suscité toute une série de transformations. Nous en avons évoquées quelques-unes en notant ce qui s'est passé dans certains cantons (voir ci-avant). En réalité, elles furent beaucoup plus profondes. La pêche côtière s'est professionnalisée; la pratique de l'agriculture s'est amenuisée grandement pour ne devenir qu'une source d'appoint en viande chez une centaine de chefs de famille; une usine de transformation a fermé ses portes entraînant une baisse considérable dans le nombre d'ouvriers d'usine dont la réorientation s'est faite en fonction, non pas d'un travail similaire à Cap-aux-Meules, mais plutôt d'un essor local dans la construction et la restauration, deux secteurs qui ont connu localement une expansion considérable; de nouveaux secteurs d'activité ont été envahis par des artisans (commerce de détail, transport, restauration, couture, coiffure, agences de vente, etc. ) dont le nombre, malgré tout, a diminué par

rapport à la main-d'oeuvre salariée à la solde de petites entreprises capitalistes qui ont émergé.

En d'autres termes, toute l'activité économique du Havre-aux-Maisons s'est progressivement modifiée, suivant en cela le mouvement en cours sur l'archipel madelinot. Dans ce contexte régional, la percée d'entreprises locales fut limitée à des secteurs précis, d'autres entrepreneurs locaux ou étrangers pénétrant des champs distincts ou semblables. Ainsi, la vente d'automobiles, la réparation d'appareils électro-ménagers, le service de nettoyage, etc., sont des activités localisées à Cap-aux-Meules et auxquelles la population locale participe. Il en est de même du commerce du pétrole, d'articles ménagers ou autres.

A cet égard, l'ouverture d'un centre d'achat aux limites de Cap-aux-Meules a favorisé un accroissement de l'achat de biens divers à cet endroit, le magasin coopératif local, même agrandi, ne pouvant offrir la variété que cherchent les résidents du Havre-aux-Maisons. Cette intégration à l'économie régionale s'est aussi faite sentir dans le secteur de la finance. La caisse populaire locale, concurrencée par les compagnies de finance disposant de plus de liquidité, parvient difficilement à suffire à la demande de crédit à la consommation. De plus, au niveau des prêts aux entreprises coopératives locales, elle semble être débordée par des institutions financières de plus grande envergure, se transformant peu à peu (tableau 3) en un organisme davantage axé en fonction des intérêts de la petite bourgeoisie traditionnelle et salariée après avoir surtout été au service des plus démunis.

Lorsqu'on compare le contexte du Havre-aux-Maisons des années '35 et celui des années '58, force nous est de constater que des changements majeurs se sont réalisés. On n'y retrouve plus un nombre élevé de pêcheurs-agriculteurs tel que cela se présentait au début de l'implantation des coopératives. Les occupations se sont diversifiées tant chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, si l'on comptait 17 occupations masculines et 3 occupations féminines différentes en 1935, il y en avait respectivement 30 et 6 en 1958 et leur nombre était de 58 et 31 en 1975. Certes, en 1975, la pêche et le travail journalier occupaient toujours la première place chez les hommes. Cependant, ces occupations ne regroupaient que les deux-cinquième de la population masculine active comparativement à plus de la moitié en 1958 et au trois-quart en 1935. Chez les femmes, par contre, un phénomène nouveau se manifesta: 27% des épouses occupaient un emploi en 1975, ce qui n'existait pas du tout auparavant.

Toutes ces transformations ne découlent pas nécessairement de l'implantation d'une multinationale à Cap-aux-Meules. Toutefois, elles expriment des changements locaux qui, pour la majorité, s'inscrivent dans la phase actuelle de régionalisation. Si cette phase a donné lieu, sur le plan régional, à l'émergence d'une nouvelle alliance venant en quelque sorte remplacer celle réalisée entre les gérants de coopératives, les entrepreneurs privés et certains membres de la petite bourgeoisie traditionnelle, au Havre-aux-Maisons, un

phénomène analogue se produit à la faveur d'une consolidation du pouvoir des représentants de la petite bourgeoisie opérant localement comme au sein du contexte régional. Etant donné qu'une portion importante des résidents du Havre-aux-Maisons travaille à Cap-aux-Meules et que plusieurs d'entre eux exercent une influence considérable sur l'activité locale, ce phénomène doit être étudié en tenant compte de cette variable. Nous nous y attarderons brièvement dans une perspective historique.

C'est au Havre-aux-Maisons qu'a pris forme la première coopérative de pêcheurs en 1930. L'émergence de cette entreprise a provoqué, à l'époque, une modification que l'on pourrait qualifier de structurelle au sein de l'organisation économique locale: deux catégories de petits producteurs marchands se manifestent. L'une, composée des coopérateurs, possède collectivement une entreprise; l'autre demeure comme avant associée aux marchands-entrepreneurs. Cette modification renforce d'une certaine façon le pouvoir des petits producteurs marchands. La création ultérieure de nouvelles coopératives élargit le pouvoir de ces derniers même s'ils sont appelés à le partager de plus en plus avec les membres de la petite bourgeoisie traditionnelle locale liée aux services. Elle donne même naissance à un nouveau groupe, les gérants des coopératives, tout en favorisant l'essor des artisans dont les caractéristiques économiques s'apparentent à celles des pêcheurs.

Cette modification a eu des incidences politiques locales. Un nouveau pouvoir, issu de l'alliance entre les pêcheurs et les représentants de la petite bourgeoisie, s'affirme au sein des organismes locaux. Au conseil municipal et à la commission scolaire, les marchands-entrepreneurs et leurs alliés ne figurent plus parmi les membres élus de ces organismes. Sous l'effet de la régionalisation des organismes coopératifs, notamment à la faveur de la deuxième guerre mondiale, et de la percée constante de nouveaux artisans, ces derniers ainsi que les gérants prennent graduellement de plus en plus le contrôle des organismes locaux laissant aux pêcheurs le champ de la production dont ils ont perdu, localement, une partie de leur pouvoir à la faveur d'un regroupement régional.

Dans ce contexte, une réorientation du pouvoir est susceptible de prendre forme au Havre-aux-Maisons. Elle se manifeste à l'occasion de projets locaux qui ont l'avantage de permettre une alliance nouvelle: entretien des routes via une corporation composée en majorité de petits bourgeois et de petits entrepreneurs et projet d'aéroport sans oublier, sur le plan régional, la création d'une coopérative de transport suivie d'une coopérative d'électricité. Dès lors, la percée des petits producteurs marchands se trouve neutralisée en partie. Au début des années cinquante, ils sont de plus en plus isolés du pouvoir. L'activité locale est contrôlée par les gérants et les nouveaux entrepreneurs, ce qui engendre l'adoption de stratégies conservatrices chez les pêcheurs: refus de la pêche hauturière, maintien du système postal par canton, etc.

L'apparition de pêcheurs et d'aides-pêcheurs hauturiers ainsi que l'introduction simultanée de nouveaux rapports entre pêcheurs et ouvriers d'usine — la politique d'embauche préférentielle des pêcheurs côtiers (priorité accordée aux membres de la famille) est abolie à la faveur de l'utilisation du centre de main-d'oeuvre — minimisent le rôle de ces derniers comme générateurs d'emploi d'autant plus que les salaires dans la pêche hauturière sont plus élevés. Qui plus est, l'émergence de nouveaux entrepreneurs opérant sur la scène locale et régionale comme l'augmentation du nombre des salariés (ouvriers ou petits bourgeois) contribuent aussi à transformer la structure du pouvoir de telle sorte que les pêcheurs côtiers furent un peu placés sur une voie d'évitement (tableau 4). Les efforts qu'ils ont déployés pour se lancer dans la pêche hauturière vers 1960, se regrouper en une seule coopérative d'envergure régionale pour, par la suite, se fusionner à Pêcheurs-Unis du Québec en 1975, découlent en partie de cette situation.

Au Havre-aux-Maisons, au moment où les pêcheurs côtiers tentent de s'immiscer sur le plan régional, une nouvelle alliance locale prend forme regroupant, cette fois, des pêcheurs hauturiers et des représentants de la petite bourgeoisie professionnelle ou d'affaires. Leurs intérêts communs pour diverses mesures résidentielles — les pêcheurs hauturiers travaillent à l'année à l'extérieur du Havre-aux-Maisons et ne pratiquent pas l'agriculture — favorisent cette alliance dont les premières manifestations se révèlent lors de l'élection de certains d'entre eux au sein d'organismes locaux. A l'occasion de la mise sur pied de diverses commissions municipales telles celle des loisirs et, plus particulièrement, celle de l'aménagement urbain, cette nouvelle alliance a véritablement établi ses assises. Par ce biais et sans transformer radicalement la composition des divers conseils locaux, les personnes opérant sur le plan régional se sont infiltrées dans les mécanismes de participation et ont élaboré de nouveaux projets collectifs en symbiose avec les changements en cours sur le plan régional.

Cette alliance entre les pêcheurs hauturiers et les représentants de la moyenne et de la petite bourgeoisie locale s'est modifiée ultérieurement à l'occasion de la prolétarianisation des pêcheurs hauturiers — la firme multinationale a intégré l'ensemble des opérations liées à la prise du poisson — et de la montée d'entrepreneurs locaux dans la construction. L'on a alors assisté à une nouvelle alliance au sein de laquelle les pêcheurs furent quasiment exclus à la faveur des ouvriers et des entrepreneurs locaux associés aux représentants de la petite bourgeoisie opérant sur le plan régional. Les changements au conseil municipal en 1973 comme les faibles réactions locales lors de la dissolution de la commission scolaire et son intégration complète à la commission régionale en témoignent. De plus, l'entrée au conseil municipal de représentants d'entrepreneurs locaux lors de l'élection de 1976 est venue confirmer, au niveau politique, les changements suscités au Havre-aux-Maisons par la régionalisation de l'économie des Iles.

Sous l'effet de ces transformations, l'intérêt local, axé au début des années '60 et jusqu'en '70 sur des projets résidentiels (aménagement du territoire,

multiplication des services tels l'aqueduc, les loisirs et la voirie, confection d'un plan d'urbanisme avec concentration des maisons dans les divers cantons, etc.), s'est par la suite orienté vers des projets visant surtout à redonner vie à des activités économiques locales distinctes cependant de celles de la pêche. Le tourisme fut valorisé dans un premier temps avec un projet de piscine communautaire pour attirer localement les retombées économiques de cette industrie. Par la suite, l'accent fut mis sur des entreprises locales et, tout récemment, l'idée de construire un nouveau port de mer au Havre-aux-Maisons a fait de nouveau surface au moment où cette municipalité est devenue une véritable banlieue de Cap-aux-Meules.

## ▣ Conclusion

Le cas du Havre-aux-Maisons n'est pas exceptionnel aux Iles de la Madeleine. Sur les îles du centre (Allright et Cap aux Meules), des changements similaires se réalisent. De plus, par rapport aux transformations que connaît le Québec depuis les années '60, ce cas est quasiment coutumier. La pénétration accentuée du capitalisme monopoliste depuis la deuxième guerre mondiale a généré de tels changements tant au niveau régional que dans les communautés locales, en suscitant des bouleversements dans la composition des groupes et des classes sociales, ce qui a favorisé la réorientation des alliances entre ceux-ci. Les articles de Van Schendel (1971), Racine et Denis (1971) ont révélé ce phénomène.

Qui plus est, dans le monde occidental, de nombreux cas similaires à celui du Havre-aux-Maisons ou des Iles de la Madeleine se déploient quotidiennement. La pénétration du capitalisme dans ces divers milieux, à quelques variantes près, produit des similitudes étonnantes que masque souvent notre désir de trouver, par déformation professionnelle, des différences importantes. A cet égard, la littérature anthropologique est prolifique. L'on y découvre, en particulier depuis que le président Kennedy a décrété les années '60 celles du développement, un nombre croissant d'études traitant tantôt des blocages locaux face à la modernisation, tantôt des capacités adaptatives des communautés locales ou autres (Bennett 1967, Epstein 1962, Geertz 1965), tantôt des potentialités qu'elles offrent pour assumer leur propre développement (Salisbury 1971).

Lorsqu'on y regarde de plus près, peu de communautés peuvent prétendre à l'auto-développement. Amin (1967) a clairement mis en relief cet aspect. De plus, les mécanismes de blocages n'expriment, en fait, qu'une protection contre les changements qui perturbent une organisation économique précise. Le refus des pêcheurs côtiers du Havre-aux-Maisons est révélateur de ce phénomène. Enfin, les exemples d'adaptation expriment beaucoup plus la réussite de la pénétration du capitalisme que les propensions locales à s'y complaire car, malgré cette apparente souplesse, on y découvre souvent des formes variées de lutte au travers de la dynamique sociale (Beaucage 1976).

Compte tenu de ce qui précède, il importe d'être prudent dans notre évaluation de la neutralité de la technologie car, sous son couvert, se cachent des modifications dans les rapports de production et dans l'orientation même de l'activité au sein d'un milieu donné. L'exemple madelinot comme celui du Havre-aux-Maisons en témoigne. Des firmes multinationales et deux gouvernements, avec l'appui de certains groupes du milieu, ont suscité des transformations modifiant l'ensemble de l'organisation sociale locale et l'intégrant de façon encore mieux articulée au stade actuel du développement du capitalisme mondial.

Comme l'a souligné déjà Amselle (1974), les anthropologues peuvent apporter une contribution possible en révélant ces phénomènes grâce à une analyse de la dépendance à laquelle sont assujetties les communautés locales. Pour ce faire, cependant, leur analyse devra porter, ainsi que l'ont suggéré Frankenberg (1967) et Stavenhagen (1974), sur les structures locales de production dans le contexte économique, social et politique de la communauté villageoise, de la région, de la nation et du système international. Le défi est de taille. Cependant, toute tentative pour le relever permettra à l'anthropologie d'éclairer à la fois le renouvellement de la dépendance et la connaissance de ses effets (nationalisme, capitalisme d'état, facisme, etc.), deux conditions essentielles à l'action.

## NOTES

1. Les données présentées dans ce texte proviennent de notre recherche en vue de la rédaction d'une thèse de doctorat. Certaines parties de ce texte sont tirées des chapitres de cette thèse.

2. Plus précisément, l'archipel madelinot se trouve entre les parallèles 47°12 et 47°51 de latitude Nord et 61°8 et 62°13 de longitude Ouest. Ainsi, soixante milles environ le séparent du Cap Nord sur l'île du Cap Breton et de l'extrémité Est de l'île du Prince-Edouard, quatre vingt-dix milles du Cap Ray de Terre-Neuve et de la partie continentale de la Nouvelle-Ecosse tandis que cent à cent trente milles l'isolent de l'île d'Anticosti et de Gaspé.

3. Entre 1871-1881 et 1951-1956, l'émigration au Havre-aux-Maisons fut assez faible bien que, de façon constante — notamment lors des deux guerres mondiales — une émigration ait eu pour conséquence, surtout depuis 1850, d'amoindrir les effets de la natalité dont l'indice a toujours été élevé, exception faite des dernières années.

4. Avant cette date, diverses tentatives de peuplement avaient été effectuées pour tirer profit des vaches marines qui séjournent à cet endroit.

5. Le 31 août 1765, vingt-deux engagés — dix-sept Acadiens et cinq Canadiens — prêtent le serment d'allégeance. De ces engagés, trois s'implantent au Cap de l'Est avec leurs familles: Louis Thériault, Edouard Noël et Louis Snault, dit Arsenault de Tignish. Quelques années plus tard, ils échangent leurs propriétés à des Anglais venus d'Argyle contre les embarcations de ces derniers et se transportent sur l'île Alright. Louis Snault



s'établit dans le canton actuel du Havre-aux-Maisons tandis que Louis Thériault et Edouard Noël choisissent respectivement la Dune du Sud et le Cap Rouge. A ces premiers colons se joignent, en 1767, des familles françaises acadianisées: Turbide (Yturbide), Loiseau (Loyseau) et Poirier. Ces nouveaux venus travaillent aussi pour Gridley.

6. Au nombre de deux cent cinquante, ce sont des Acadiens et des Français. Certaines de ces familles s'établissent sur l'île Allright, dans certains cas à la suite d'immigration interne ou de mariages. Ce sont les familles Cormier, Hubert, Boudreau, Vigneau, Cyr (Sir), Richard, Bourque, Chevaire (Etchevaire), Lapierre, Chiasson et Arsenault. Les historiens qui rappellent cet événement mettent surtout en évidence le caractère religieux de ce déplacement de population en soulignant qu'à cette époque soufflait un "vent révolutionnaire" en France, vent que les immigrants auraient fui. Effectivement, il y a certainement une dimension religieuse à cette émigration. Toutefois, il y a aussi une dimension économique et politique. La venue des gens de Miquelon correspond à une période durant laquelle les Iles sont affranchies de tout système féodal et sujettes à un commerce plus libre. Cette situation est connue. Gridley est parti et avec lui les privilèges qu'il possédait. De plus, politiquement, les Iles font partie de la province du Bas-Canada, récemment créée en 1791. En venant aux Iles, les gens de Miquelon espéraient conserver leur religion mais aussi commercer librement et être politiquement plus indépendants. Ces avantages étaient considérables par rapport aux sévices dont ils étaient l'objet à Miquelon de la part des Anglais.

7. Ces familles sont les Jomphe (Schumpz), Lafrance, Paquet, Delaney, Langford, etc. Les trois premières venaient de Québec tandis que les Delaney venaient de Margaree (Ile du Cap Breton), les Langford de Jersey. D'autres patronymes (Scofield, Burke, etc.) figurent dans les archives mais on ne les retrouve plus aux Havre-aux-Maisons. Pour les données historiques, voir Hubert (1926), Bernard (1935), Rumilly (1951) et Arsenault (1955).

8. Dès 1826, des pressions furent faites concernant le régime de tenure foncière. En 1853, une enquête fut menée par la Commission de la Chambre d'Assemblée à la suite d'une nouvelle pétition. En 1872, le capitaine Fortin réalisa une nouvelle enquête en réponse à une nouvelle pétition. En 1894, de nouvelles pressions débouchèrent sur une dernière étude faite par le commissaire E.J. Flynn.

9. Avant cette date, la représentation locale s'effectuait par le comté de Gaspé.

10. Au Havre-aux-Maisons, durant cette période, plusieurs "factories" à homard ont vu le jour. En tout, aux Iles de la Madeleine, l'on en comptait 57 en 1907.

11. Le fait que le territoire madelinot soit transféré au diocèse de Charlottetown en 1821 témoigne des véritables intentions de Mgr Plessis.

12. Cette idée est à la base de notre thèse. Nous la reproduisons de façon schématique.

13. En effet, la population du Havre-aux-Maisons a constamment participé, souvent sans le vouloir explicitement, à la concentration d'activités à Cap-aux-Meules. Ce fut le cas lors de la construction, au début du siècle, d'un port à Cap-aux-Meules. Elle s'est à nouveau manifestée lors de la construction de l'École secondaire pour garçons, l'hôpital, l'école régionale et le parc industriel. En quelque sorte, elle est indépendante de la volonté des résidents du Havre-aux-Maisons. L'essor de Cap-aux-Meules ne dépendait pas de ces derniers. Il fut conditionné par des décisions externes (Etat, entreprises, etc.) et la dynamique du contexte madelinot, Cap-aux-Meules étant situé à la fois au centre de l'archipel madelinot, et entre Etang du Nord et Havre-aux-Maisons, deux municipalités qui devaient s'entendre pour s'opposer à Havre-Aubert, chef-lieu des Iles de la Madeleine jusqu'à tout récemment.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMIN S.  
1967 "Le développement du capitalisme en Afrique noire", *L'Homme et la Société*, 6:107-120.  
1976 *Impérialisme et sous-développement en Afrique*. Paris: Anthropos.
- AMSELLE J.L.  
1974 "Sur l'objet de l'anthropologie", *Cahiers internationaux de Sociologie*, LVI: 91-114.
- ARSENAULT B.  
1955 *L'Acadie des ancêtres*, Québec, Université Laval.
- BADDELEY R.E.  
1837 "On the Magdalen Islands, being the substance of four reports", in *Literary and Historical Society*: 128-190.
- BARITEAU C.  
1970 "La crise de la pêche à l'été '68: analyse d'une décision", *Recherches Sociographiques*, 11, 3:377-392.  
1977 "Les limites du rôle des coopératives dans le développement d'une région capitaliste: l'exemple madelinot", *Revue de l'Université de Moncton*, 10, 1:27-39.
- BARTH F.  
1967 "Economic Spheres in Darfut": 149-173, in R. Firth (éd.), *Themes in Economic Anthropology*. London: Tavistock Publications.
- BEAUCAGE P.  
1976 "Enfer ou paradis perdu: les sociétés chasseurs-cueilleurs", *Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, 13, 4:397-412.
- BÉLANGER P.A.  
1968 *De la paroisse à la région: le processus de régionalisation aux Iles de la Madeleine*. Thèse de maîtrise, Université de Montréal.
- BENNETT J.W.  
1967 "Microcosm-Macrocosm Relationships in North American Agrarian Society", *American Anthropologist*, 69-2:441-454.
- BERNARD A.  
1935 *Histoire de la survivance acadienne*. Montréal: Les Clercs de Saint-Viateur.
- BETTELHEIM C.  
1972 "Remarques théoriques", in A. Emmanuel, *L'échange inégal: essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*. Paris: François Maspero.
- BRAVERMAN H.  
1976 *Travail et capitalisme monopoliste: la dégradation du travail au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris: François Maspero.
- CANCIAN F.  
1966 "Maximization as Norm, Strategy and Theory: A Comment on Programmatic Statements in Economic Anthropology", *American Anthropologist*, 68,2:465-470.

- CARDOSO F.H.  
1971 *Politique et développement dans les sociétés dépendantes*. Paris: Anthropos.
- COOK S.  
1966 "The obsolete "Anti-Market" mentality: A critique of the substantive approach to economic anthropology", *American Anthropologist*, 68,2: 323-345.
- DALTON G.  
1971 "The subject of Economic Anthropology": 1-15, in G. Dalton (éd.) *Studies in Economic Anthropology*. Washington, D.C.: American Anthropological Association.
- DES SANTOS T.  
1969 "La crise de la théorie du développement et les relations de dépendance en Amérique Latine", *L'Homme et la Société*, 11:43-68.
- EPSTEIN T.S.  
1962 *Economic Development and Social Change in South India*. London: Manchester University Press.
- FALAISE N.  
1954 *Les Iles de la Madeleine, étude géographique*. Thèse de doctorat, Faculté des Lettres, Université de Montréal.
- FRANK A.G.  
1968 *Capitalisme et sous-développement en Amérique Latine*. Paris: François Maspero.
- FRANKENBERG R.  
1967 "Economic Anthropologist: One Anthropologist's View": 47-89, in R. Firth, *Themes in Economic Anthropology*. London: Tavistock Publications.
- GAGNON G.  
1970 "Les Iles de la Madeleine: éléments pour une anthropologie de la participation", *Recherches Sociographiques*, 11-3:223-254.
- GEERTZ C.  
1965 *The Social History of an Indonesian Town*. Massachusetts: M.Q.T.
- GODELIER M.  
1973 Préface, in *Sur les sociétés précapitalistes*. Paris: Editions Sociales.
- HUBERT P.  
1926 *Les Iles de la Madeleine et les Madelinots*. Rimouski: Imprimerie Générale de Rimouski.
- INNIS H.A.  
1940 *The Cod Fisheries: The History of an International Economy*. Toronto: The Ryerson Press.
- LACHAPELLE R.  
1970 "Mouvements et composition de la population", *Recherches Sociographiques*, 11,3:254-287.
- LÉGARÉ A.  
1977 *Les classes sociales au Québec*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

MEILLASSOUX C.

1964 *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire: de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale.* Paris: Mouton.

1974 "Développement ou exploitation", *L'Homme et la Société*, 33-34:55-62.

POULANTZAS N.

1972 "Eléments d'analyse des classes sociales", *P.S.U. Documentation*, 33-34:3-24.

RACINE L. et R. Denis

1971 "La conjoncture politique québécoise depuis 1960", *Socialisme Québécois*, 21-22: 17-50.

REY P.P.

1973 *Les alliances de classe.* Paris: François Maspero.

RUMILLY R.

1951 *Les Iles de la Madeleine.* Montréal: Chanteclerc.

SAHLINS M.

1972 *Stone Age Economics.* New York: Aldine.

SALISBURY R.F.

1962 *From Stone to Steel.* Melbourne and Cambridge: The University Press.

1970 *Vunamami: Economic Transformation in a Traditional Society.* V.C.P., Los Angeles.

SHARP L.

1952 "Steel Axes for Stone Age Australians", in E.H. Spicer (éd) *Human Problems in Technomogical Change.* New York: Russel Sage Foundation.

STAVENHAGEN R.

1974 "Structures agraires et sous-développement en Afrique et en Amérique Latine", *L'Homme et la société*, 33-34:37-53.

VAN SCHEDEL M.

1971 "Impérialisme et classe ouvrière au Québec", *Socialisme Québécois*, 21-22: 156-209.

# ÎLES DE LA MADELEINE

Rochers aux Oileoux



SOURCE : Ministère des Terres et Forêts du Québec.  
Service de la photogrammétrie et de la cartographie

----- municipalités



golfe saint-Laurent

